

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2011

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU, Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr André PACYNA, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU.

Absents excusés : Mr Serge BUFFET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mr Jean-Pierre BONAMY.

Secrétaire de séance : Mr Alain THEBAULT.

Pouvoir de Mr Serge BUFFET à Mme Géraldine CUSTODIO.

Pouvoir de Mme Stéphanie NEDEAU à Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

Pouvoir de Mme Flora GAUTHIER- LAURENT à Mme Jacqueline ROUAULT.

Pouvoir de Mr Jean-Pierre BONAMY à Mr Michel GODELU.

- Lettre de Madame le Préfet et minute de silence

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame le Préfet qui adresse ses condoléances pour le décès de Michel AUPERIN. Une minute de silence est observée à sa mémoire.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2010.

FINANCES :

- Etat des finances au 31 décembre 2010

Monsieur le Maire donne l'état des finances du budget communal au 31 décembre 2010.

- Autorisation d'exécution du budget 2011 avant son vote

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que jusqu'à l'adoption du budget communal 2011 il peut être autorisé par le conseil municipal à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de liquider et mandater les dépenses suivantes :

- Eclairage public du bas du bourg pour 19 888,99 €uros au compte 204158.

- Enfouissement du réseau du bas du bourg pour 89 770,70 €uros au compte 204158.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater ces deux dépenses qui seront inscrites sur le budget 2011.

- Subvention école extérieure

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame RABILLON de l'école Sainte Solange de Vasselay qui sollicite une subvention de la commune pour l'organisation d'une classe de découverte du 16 au 20 mai 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas verser de subvention.

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Abri Jeunes

Madame Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'elle a demandé un devis pour la pose de 3 appuis-fesses. Le montant de ce dernier s'élève à 632,67 €uros HT. Après en avoir délibéré la commission communication suivra ce dossier.

- Accessibilité bâtiments communaux : rapport

Madame Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, met à disposition des membres du conseil municipal les six rapports établis par l'entreprise SOCOTEC pour l'accessibilité des bâtiments communaux.

Des travaux de mise en conformité sont à prévoir d'ici le 1er janvier 2015.

La commission bâtiment se charge de les lister et certains d'entre eux seront effectués par les employés communaux.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission de sécurité des établissements recevant du public passera à la MAB le mardi 08 février 2011.

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

- Convention Commune/Ecurie Bourges Centre

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe que la convention est toujours en cours de négociation.

- Demande de subventions diverses

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe que sa commission étudiera et présentera toutes les demandes de subventions lors du vote du budget.

En ce qui concerne l'association de protection animale S.B.P.A. le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention et décide à l'unanimité de verser une subvention de 202,40 €uros.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, s'est rendu à une réunion au Conseil Général pour l'organisation du tour cycliste des deux cantons (St Martin d'Auxigny-Asnières le Bourges) qui est programmé le samedi 21 mai après-midi. Une prochaine réunion est prévue le lundi 21 février à 18 heures 30 au Conseil Général.

Mr le Maire rappelle qu'une délibération a été prise pour ne pas mettre d'autorité les agents communaux comme signaleurs.

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, représentera la commune lors de la remise des trophées de l'Ecurie Bourges Centre qui aura lieu le samedi 12 février à la salle polyvalente d'Allogny.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe que la transmission du bâton de randonnée aura lieu le 24 février 2011 à St Eloy de Gy, St Martin d'Auxigny étant la commune chargée d'organiser cette randonnée en 2011.

- Remerciements de l'association du Prieuré de Bléron

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de l'association du prieuré de Bléron pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 €uros.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

- Point sur les projets de sécurisation 2011

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que quatre dossiers sont en cours d'instruction au titre de la sécurité routière :

- L'entrée sud d'Allogny afin de sécuriser la rue du Parc
- la construction d'ouvrages ralentisseur route de Vierzon
- l'aménagement de la sortie de l'école route d'Henrichemont
- l'aménagement de la place de l'Abreuvoir.

Arrivée de Mme Pascale SARRET à 19 heures 20

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la commission voirie a listé les travaux à réaliser.

En ce qui concerne l'inauguration du bas du bourg, elle a eu lieu le jeudi 27 janvier en présence du Conseil Général, du SDE18 et de la DDT.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint de se renseigner auprès de l'ONF sur l'avancement de la coupe de bois à la station d'épuration.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Claude-France DUPUY a été nommée commissaire enquêteur concernant l'enquête publique conjointe portant sur la révision et la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête se déroulera du lundi 14 février au jeudi 17 mars 2011 aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie au public. De plus, Mme Claude-France DUPUY recevra en mairie de 9 heures à 12 heures, le lundi 14 février, le mardi 1^{er} mars et le jeudi 17 mars 2011.

SCOLAIRE ET SOCIAL :

- Point sur l'école numérique

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informe qu'une réunion a eu lieu en présence des professeurs des écoles et de 3 conseillers pédagogiques. Le but était de montrer le fonctionnement d'une école numérique et avec quel matériel. Le système de base proposé (tableau blanc interactif) est adaptable aux deux écoles. L'étude de ce dossier continue.

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informe :

- que suite à l'absence de 2 jours de l'ATSEM un seul service de cantine a été effectué. Cette dernière a été remplacée à l'école maternelle petite section par Mathilde MORAZE.

- qu'une personne mise à disposition par ASER a trouvé un emploi plus conséquent. Elle sera remplacée par Cyndie MOREAU dans les mêmes conditions soit 2 heures par jour pendant le temps scolaire.

- que suite à la visite de Sylvain APERT de la CCTV elle a obtenu des renseignements sur la mise en place d'une facturation des services aux enfants selon le quotient familial des parents. Ce dossier sera étudié par la commission scolaire et sociale.

- qu'elle attend un devis du GEDHIF pour l'entretien du linge utilisé dans tous les bâtiments communaux.

A la demande de la commission association, Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, prend note qu'en ce qui concerne l'installation d'une machine à laver et d'un sèche linge dans une des douches actuellement inoccupée, cette solution ne pourra être que provisoire et que la construction d'un local dédié est à étudier.

Des grilles ont été mises autour du terrain de basket pour le protéger des dégâts visibles causés par le passage des voitures de parents d'élèves.

Monsieur le Maire informe que 7 places de parking ont été créées en contre bas de l'école du haut pour le personnel municipal et les enseignants afin de laisser plus de place sur le parking de la MAB.

Monsieur le Maire et Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informent qu'ils ont rencontré Mme Nathalie MERE, Présidente de l'Amicale des Parents d'élèves, et qu'ils ont évoqué avec elle le problème de la circulation des enfants à l'entrée et à la sortie de l'école. Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, conseillère municipale, rappelle que selon les statuts de l'amicale des parents d'élèves les membres de cette association ne peuvent intervenir pour palier à ce problème. Par contre elle propose de matérialiser des places de parking supplémentaires sur la route d'Henrichemont, ce qui aurait pour effet de ralentir les véhicules. Monsieur le Maire répond que cela ne peut se faire qu'après étude du Conseil Général (voir commission voirie).

Départ de Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, à 19 heures 30.

Pouvoir de Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint à Mme Dominique LAVEAU.

Monsieur le Maire et Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informent qu'ils recevront les parents d'élèves élus titulaires à la fin du trimestre.

Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu à une réunion sur la sécurité routière. Un essai par la DDT pour réduire la vitesse à 30km/h se fera route d'Henrichemont à hauteur des écoles.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

- Etat des finances au 31 décembre 2010

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission donne l'état des finances du budget assainissement au 31 décembre 2010.

- Rapport DDT 2009

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement donne lecture au conseil municipal du rapport concernant le service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2009 établi par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de sa mission d'assistance-conseil.

Le prix global eau potable (compétence SIAEP de Vignoux sur Barangeon) et assainissement collectif (commune d'Allogny) s'établit donc à 4,18 €uros TTC/m³ au 1^{er} janvier 2010 pour une consommation théorique de 120 m³ soit un prix identique à celui de l'exercice précédent.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve ce rapport 2009.

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement informe que la société IRH CONSEILS a été retenue en tant que maître d'œuvre pour suivre le dossier de réhabilitation du réseau d'assainissement et la construction de la nouvelle unité de traitement.

Des subventions ont été demandées à l'Agence Loire Bretagne et au Conseil Général. Le montant accordé ne devrait pas dépasser 50% des travaux réalisés.

- Remise sur consommation eaux usées

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu de VEOLIA EAU une demande de remise sur consommation pour un particulier qui suite à une fuite dépasse de 236m³ sa consommation habituelle.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accorde une remise de 100% du volume de la fuite sur la part assainissement collectivité.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, souhaite désormais connaître les origines des fuites avant de prendre une décision. Il rappelle que VEOLIA EAU propose une assurance pour ce genre de problème. Le détail de cette information sera sur le site internet de la commune.

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe que le SIAEP étudie la possibilité de réduire le coût de cette assurance.

- Renouvellement du contrat d'affermage : lancement de la procédure

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement fait le point sur ce dossier qui est désormais suivi par Mr MOULINAT de la DDT.

AFFAIRES EXTERIEURES :

- CCTV : Compensation 2011

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'attribution de compensation 2011 est identique à celle de 2010 soit 6590 €uros.

- Election d'un délégué à la voirie communautaire

Cette élection se fera lors du prochain conseil.

- SIAEP : Election d'un délégué

A l'unanimité Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement, est élu délégué titulaire.

- Communes Forestières : Election d'un délégué

A l'unanimité Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint est élu délégué titulaire.

- Ministère de la Défense : Election d'un délégué suppléant

A l'unanimité Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint est élu comme correspondant défense suppléant auprès de la Préfecture.

- Préfecture : Election d'un correspondant sécurité routière

A l'unanimité Mr Jacques CHOLLET, Maire est élu comme correspondant de la sécurité routière auprès de la Préfecture.

- SAFER du Centre

Monsieur le Maire donne lecture des informations qu'il a reçues.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil :

- qu'à partir du 1 février 2011 nous sommes rattachés à la brigade de gendarmerie de St Martin d'Auxigny.
- qu'il a reçu les statistiques concernant les interventions des gendarmes sur la commune.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, fait remarquer que les comptes rendus des conseils communautaires sont envoyés tardivement. Monsieur le Maire remarque qu'il en est de même pour tous les organismes, syndicats (Pays de Bourges, SDE18 etc...) Les comptes rendus sont joints à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Il est demandé de vérifier le nombre de bâtiments pris en compte pour la taxation des ordures ménagères à la commune.

En ce qui concerne l'opération Brin de Culture il est demandé par rapport à quoi les couts sont maîtrisés et si une limite de dépenses est fixée.

En ce qui concerne la future construction de la gendarmerie le conseil municipal pense qu'il manque d'éléments pour prendre position.

Redevance Incitative :

Lors de la réunion du conseil municipal du 28 janvier 2011, Mr André PACYNA délégué à la commission environnement de la Communauté de Communes en Terres Vives a fait un compte rendu de la réunion du 26 janvier 2011 dont le thème était la redevance incitative.

Les propositions présentées lors de cette réunion ont provoqué les plus vives inquiétudes des membres du conseil municipal. Celui-ci rappelle, à l'unanimité :

- 1) qu'Allogny est situé en zone Sologne, ce qui entraîne une interdiction de brûler les végétaux en dehors du 1^{er} octobre au 15 février. La suppression de la benne à végétaux n'est pas envisageable pour la population. De plus, le point d'apport volontaire qui a été construit par la commune rend des services considérables à la population et il serait paradoxal 10 ans après la prise de

compétence des OMR par la CCTV d'avoir un service inférieur à celui qui existait auparavant.

- 2) Qu'un passage annuel reste indispensable pour le ramassage des encombrants.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle tenue des registres de délibérations et arrêtés est obligatoire.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe qu'il y a eu quelques soucis avec le site Internet. Ce dernier est maintenant réparé, mais il demande que tout problème lui soit signalé le plus rapidement possible.

Monsieur André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement demande une copie des arrêtés de la commune concernant la réglementation de circulation des poids lourds pour la remettre à la CCTV.

Monsieur le Maire donne lecture des cartes de remerciements reçues pour la distribution des colis de Noël par le CCAS.

La séance est levée à 20 heures 35.